

Réunion collective 3^e primaire

12 septembre 2019

1) L'horaire

Chaque jour, les cours commencent à **8 h 20**. Il est essentiel d'être ponctuel tout au long de l'année. Effectivement, les journées sont ritualisées et l'accueil du matin est essentiel au bon déroulement du reste de la journée. Il est donc primordial que votre enfant soit présent dès le début de la journée dans de bonnes conditions.

Chaque semaine, vos enfants auront :

- 2 heures d'éducation physique avec Monsieur Hervé
- 2 heures de cours philosophiques (religion catholique, religion islamique ou morale avec respectivement Monsieur Christophe, Monsieur Bilal et Madame Carine).
- 3 heures de néerlandais avec Madame Julie
- 1 heure de natation obligatoire (par quinzaine qui débutera le 17 septembre)
- Voici leur horaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 20 – 9 h 10				Néerlandais	
9 h 10 – 10 h					
10 h – 10 h 20	Récréation				
10 h 20 – 11 h 10	Religions et morale	Piscine (1sem/2)			Gymnastique
11 h 10 – 12 h				Gymnastique	
12 h – 13 h 30	Temps de midi			Temps de midi	
13 h 30 – 14 h 10	Néerlandais				
14 h 10 – 15 h 15					
15 h 15 – 16 h	Étude obligatoire	Étude obligatoire		Étude obligatoire	
16 h – 17 h	Étude payante	Étude payante		Étude payante	

Remarques : Le mercredi, la journée se termine à 12 h et le vendredi à 15 h 15.

À partir du 16 septembre 2019, de 16 h – 17 h aura lieu des études payantes non obligatoires (le lundi, le mardi et le jeudi).

Cette année, je travaille durant plusieurs heures en collaboration avec Mme Carine. Nous travaillerons, soit en demi-groupe classe, soit en groupe classe, en fonction des apprentissages proposés pour différencier et adapter un maximum les apprentissages aux besoins des enfants.

2) La garderie

La garderie est ouverte après les heures de cours et jusque **18 h**. Seuls les enfants dont les deux parents travaillent y ont accès (une attestation peut être demandée).

Il est obligatoire de contacter la garderie si la reprise de votre enfant a lieu après 17 h 50. S'il y a un changement des habitudes ou un empêchement, il faut impérativement téléphoner à la garderie.

Le numéro de **la garderie 0485/17.40.33**

3) Les absences

Votre enfant à droit à **4 jours d'absence** avec motif d'absence des parents (dont 3 consécutifs). À partir du 5^e jour, il faut obligatoirement un certificat médical. Les motifs d'absence écrits par vos soins doivent être inscrits sur des feuilles séparées (pas dans le journal de classe) avec la/les dates d'absence, la justification de l'absence et une signature.

Chaque motif, chaque certificat médical doit être rendu dès le premier jour du retour de votre enfant à l'école.

Les activités sportives sont obligatoires. Dans le cas où votre enfant ne pourrait pas y assister veuillez justifier toutes dispenses par écrit.

4) Le matériel

Veillez à ce que votre enfant reste en ordre de matériel. Cette année, votre enfant va apprendre à s'organiser, à devenir autonome avec son matériel personnel. Mais, cela reste un apprentissage. Donc, il est important de l'aider quotidiennement à revoir le matériel dont il dispose et celui dont il a besoin pour pouvoir bien travailler.

Une partie du matériel des enfants restera à l'école. Chaque enfant dispose d'un casier individuel et de leur banc qui leur permettra d'entreposer leurs affaires.

Le matériel qui reste dans le casier individuel de votre enfant.

- La farde de français
- La farde de mathématiques
- La farde d'éveil
- La farde de néerlandais
- La farde d'évaluations

Ces fardes restent dans le casier. Mais, ils pourront être ramenés pendant les vacances à la demande des parents.

Le matériel qui reste dans le banc de votre enfant.

- Le cahier de rituels de français
- Le cahier de rituels mathématiques
- Le cahier de dictées
- Le cahier de lecture « forum »
- Le cahier d'écriture
- Le cahier de citoyenneté
- Le cahier d'apprentissage
- La farde de synthèse de français
- La farde de synthèse de mathématiques
- La farde du travail en cours
- La tablette velleda+ le marqueur velleda
- La trousse de crayons de couleurs et de marqueurs
- La latte de 30 cm.
- Un livre de la bibliothèque

Le matériel qui se trouve toujours dans le cartable.

- Le journal de classe
- La farde de devoirs
- La farde d'avis
- La trousse de travail en ordre (profitez de chaque weekend pour la mettre en ordre.)

Le matériel qui se trouve parfois dans le cartable.

- Chaque mardi, votre enfant rentra avec sa farde d'évaluations à faire signer pour le lendemain.
- Chaque vendredi, votre enfant rentra avec sa farde de travail en cours pour que vous puissiez suivre les apprentissages, mais aussi aider votre enfant à ternir sa farde en ordre. Les feuilles doivent y être classées par **date** et par **matière** (voir entête). Chaque mois, nous rangerons ces feuilles dans les grosses fardes de français, de mathématiques et d'éveil.
- Les fardes de synthèses seront parfois rapportées pour étudier ou s'aider à la maison, mais doivent **toujours retourner à l'école**, car elles sont un outil que chaque enfant doit continuellement avoir sous la main.
- Les cahiers dans lesquels votre enfant sera amené effectuer un devoir, terminer un travail...

5) Les règles de classe

Les règles de classe sont citées ci-dessous. Lorsqu'une règle n'est pas respectée, il y a une sanction. Cette sanction se doit d'être réflexive et réparatrice pour que l'enfant ne reproduise plus les mêmes erreurs.

- Je ne fais pas mal, ni avec les gestes, ni avec les mots ;

Tolérance 0 pour la violence !

En cas de paroles blessantes, l'enfant sera amené à reformuler gentiment ce qu'il a voulu exprimer.

En cas de violence physique, l'enfant sera amené à effectuer un travail de réflexion écrit et proposer une réparation. Le soir même, votre enfant vous présentera une fiche réflexive. Il est important de reprendre avec lui les différents points présents sur la fiche et réfléchir avec lui sur son comportement puis rendre la fiche signée. Vous pouvez toujours y laisser un commentaire.

Selon la gravité des faits, votre enfant obtiendra une croix dans son journal de classe. Au bout de cinq croix, il sera en retenue.

- Je respecte le feu (rouge : être dans le silence, orange : chuchoter, vert : demander la parole pour parler à haute voix) ;

Pour permettre à chaque enfant d'apprendre dans de bonnes conditions, cette règle est essentielle. Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

1. Reformuler ce qui a été dit ;
2. Perdre son droit de parole pendant 5 minutes et compléter un billet « papote » ;
3. Faire un travail de réflexion écrit et proposer une réparation ;
4. Obtenir une croix dans son journal de classe. Au bout de cinq croix, il sera en retenue.

- Je veille à ma sécurité et à celles des autres ;

Cette règle englobe tous les comportements qui peuvent être dangereux en classe. C'est-à-dire : jouer avec ses ciseaux, sauter sur les ballons, courir en classe... Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à...

1. Veiller à se protéger la prochaine fois ;
2. Ne plus disposer du droit d'accéder aux activités ou au matériel qui pourrait le mettre en danger en cas de mauvaise utilisation jusqu'au changement de son comportement.

- Je reste attentif et concentré en classe ;

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

1. Ranger son bureau et organiser son travail ;
2. Prendre l'air pendant 2 minutes puis revenir avec un esprit libre.

- Je prends soin de mon matériel et de celui des autres ;

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

1. Remplacer le matériel abîmé ;
2. Ne plus pouvoir emprunter le matériel de la classe ou de ses camarades jusqu'au changement de son comportement.

- Je fais de mon mieux ;

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à recommencer son travail en étant investi et concentré.

- Je rends mes devoirs en respectant les échéances et j'étudie mes leçons ;

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

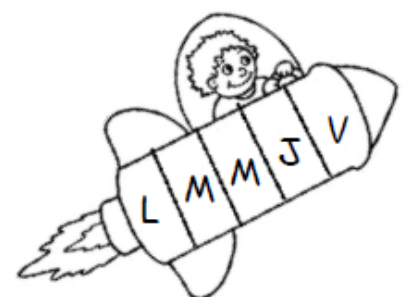
1. Si c'est la première fois, rendre son devoir le lendemain ;
2. Si c'est la deuxième fois, faire son devoir pendant la récréation ;
3. Si c'est la troisième fois, obtenir une croix dans le journal de classe. Au bout de cinq croix, il sera en retenue.

- J'ai le droit de me tromper ;

- Je partage et aide les autres ;

- Je n'oublie jamais que je suis exceptionnel(le).

Chaque soir, votre enfant coloriera la fusée de la semaine dans son carnet de comportement. Si la fusée est toute verte (très bien) ou jaune (formidable) avec au maximum une couleur orange (attention) à la fin de la semaine. Il gagnera un privilège au choix qu'il pourra utiliser la semaine suivante.



6) Le journal de classe

Le journal de classe doit toujours être dans le cartable. Il doit être signé chaque soir. Chaque parent doit vérifier avec son enfant le travail qui a été fait et celui qui reste encore à faire.

Nous inscrivons ce qu'il y a à faire dans le journal de classe. C'est toujours écrit pour le jour où il faut rendre le travail. Si le lundi il y a un devoir à faire pour le mercredi. Le devoir sera inscrit dans la case du mercredi.

Le journal de classe est un outil de communication. Vous pouvez y inscrire des remarques, des questions, une demande pour un entretien individuel, j'y répondrai avec plaisir. Avertissez votre enfant que vous y avez inscrit un mot. Je communiquerai également via ce biais.

Pour les demandes plus urgentes, vous pouvez également me contacter via mon adresse mail : gwennaelle26@hotmail.com. Je vous demanderai de vous limiter à ces deux moyens de communications.

7) Les entretiens individuels

Dans le cas où vous désirez me rencontrer pour un entretien individuel. Je suis disponible quotidiennement (8 h - 8 h 20 et 16 h -16 h 15). N'hésitez pas à prendre contact avec moi si vous avez des questions, des craintes sur l'acquisition des apprentissages, des angoisses sur l'évolution des enfants ou si vous avez tout simplement besoin d'en savoir plus.

8) Les avis

Les avis distribués sont très importants. Veuillez prendre le temps de les lire attentivement, de prendre note des informations importantes et lorsque cela est nécessaire de répondre rapidement.

9) Les devoirs

Les devoirs seront distribués au jour le jour. Ils seront à rendre en fonction des dates inscrites dans le journal de classe. Les devoirs seront corrigés en classe pour veiller à répondre aux questions des enfants. Si votre enfant est en difficulté lors de la réalisation de ce devoir, vous pouvez l'aider, lui réexpliquer. Mais, rien ne sert de s'énerver, car, il pourra poser ses questions ou s'inscrire en remédiation dès le lendemain. Par contre, **il doit avoir essayé** en faisant de son mieux.

Les leçons seront précisées à l'avance pour organiser leur étude (dictées, étude de synthèses,)

Les travaux inachevés seront à terminer le mercredi après-midi et/ou le weekend.

Le cahier d'apprentissage est un outil intéressant permettant aux enfants de représenter leurs apprentissages. Environ deux fois par semaine, ils seront amenés à réaliser une carte mentale avec tout ce qu'ils savent à propos d'une découverte récente. Ça leur permet de structurer leurs pensées et c'est un indicateur de ce qu'ils ont compris ou non. Pour plus d'informations sur la carte mentale, vous pouvez visionner cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=NjN0kQwPWfA>

10) Les évaluations et les bulletins

Des évaluations formatives seront faites régulièrement. Quatre bulletins auront lieu durant l'année scolaire.

Le 1^{er} bulletin sera donné suite à une réunion des parents individuelle du 21/10 au 25/10.

Le 2^e bulletin sera distribué entre le 6/01 et le 10/01.

Le 3^e bulletin sera distribué entre le 20/04 et le 24/04

Le 4^e bulletin sera donné suite à une réunion des parents individuelle du 22/06 au 26/06.

11) Une école zéro déchet et l'alimentation saine

Depuis l'année passée, nous nous dirigeons vers une gestion consciente et réfléchie des déchets. Veuillez continuer à privilégier les boîtes à tartines et les gourdes aux bouteilles d'eau et aux papiers d'emballage des collations... Ces déchets ne pourront pas être jetés dans les poubelles de l'école et resteront dans le sac de votre enfant. Les berlingots et le papier aluminium sont interdits. Les bouteilles d'eau sont autorisées à condition d'être nominées. Merci de continuer à protéger notre si belle planète.

De plus, nous veillons au bien être alimentaire de vos enfants, c'est pourquoi nous vous demandons de donner à vos enfants des collations saines. D'ailleurs, nous organiserons deux fois par semaine des collations collectives (chaque lundi et vendredi). À tour de rôle, vous devrez apporter une collation saine pour l'ensemble des élèves de la classe. Vous trouverez le calendrier des collations saine en annexe.

12) Le passage 4

Le Passage 4 de Drogenbos est un lieu de rencontre dont l'ambition est de devenir une initiative permanente dans la lutte contre la pauvreté (infantile) locale. Le passage 4 organise de nombreuses activités visant à promouvoir la solidarité. N'hésitez pas à prendre contact avec ceux-ci pour obtenir plus d'informations.

13) Le comité des parents

Dans l'école, nous disposons d'un super comité des parents qui sont en charge de différents projets dans l'école. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour embellir encore plus notre si belle école et proposer vos projets. Vous pouvez les retrouver sur Facebook : [Comité Parents école Drogenbos – FR](#)



Comité Parents
école Drogenbos -
FR
[@comite.parents.ecole.dro
genbos](#)

14) Dates des évènements importants.

Le Marché de Noël aura lieu vendredi 13 décembre 2019.

La journée culturelle aura lieu le samedi 28 mars 2020.

Je vous souhaite une merveilleuse rentrée,

Madame Gwennaëlle

Les collations collectives saines de septembre → décembre 2019

Lundi 16/09	Matthéo
Vendredi 20/09	Isaac
Lundi 23/09	Romane
Vendredi 27/09	Ryan
Lundi 30/09	Mikaela
Vendredi 4/10	Ali
Lundi 7/10	Dominika
Vendredi 11/10	Ethan
Lundi 14/10	Yohan
Vendredi 18/10	Liam
Lundi 21/10	Mehdi
Vendredi 25/10	Nuno
Lundi 4/11	Lucas
Vendredi 8/11	Lorik
Lundi 11/11	Paul
Vendredi 15/11	Aayushi
Lundi 18/11	Giovanni
Vendredi 22/11	Sabrina
Vendredi 29/11	Vadim
Lundi 2/12	Oliwia
Vendredi 6/12	Sarah
Lundi 9/12	Alexandru
Vendredi 13/12	Mateusz
Lundi 16/12	Gabriel
Vendredi 20/12	Imrane

